

ENVIRONNEMENT

LES FALAISES
ONT ENCORE REÇULÉ

Les falaises abandonnent 15 à 60 centimètres de terrain par an en moyenne. Décembre, janvier et février sont des mois critiques. Plus que jamais cette année avec les pluies très importantes.

La quantité importante de pluie tombée ces dernières semaines (143 mm de pluie à Abbeville en novembre et 150 mm en décembre, contre 80 mm en moyenne normale) devrait précipiter encore un peu plus, le recul des falaises du littoral. Après les éboulements massifs des falaises du Tréport, de Criel-sur-Mer ou encore de Dieppe comptabilisés depuis le 15 décembre, celles de Mers-les-Bains ont en effet laissé chuter, en début de semaine, un volume de crabe important. Des éboulements récurrents. Sans surprise. Mais pas sans crainte.

« Je pense que je serai mort, mes enfants aussi, avant que la maison ne tombe »

Un habitant dont la maison est classée en zone rouge

Les pluies importantes tombées ces dernières semaines ont eu pour conséquence une infiltration massive d'eau de nature à fragiliser encore un peu plus le terrain. « Les raisons du recul des falaises sont multiples, au pied et par le haut : au pied, par la mer et ses crues (on pense évidemment à la tempête Eleanor de la semaine dernière). Par le haut avec les infiltrations d'eau en quantité massive », explique Vincent Bavdin, chercheur associé au CNRS et géographe.

Et pour Vincent Bavdin toujours, « ce n'est que le début. Les falaises reculent en moyenne de 15 à 60 centimètres par an. Il y a des périodes où tout va bien. Mais décembre, jan-

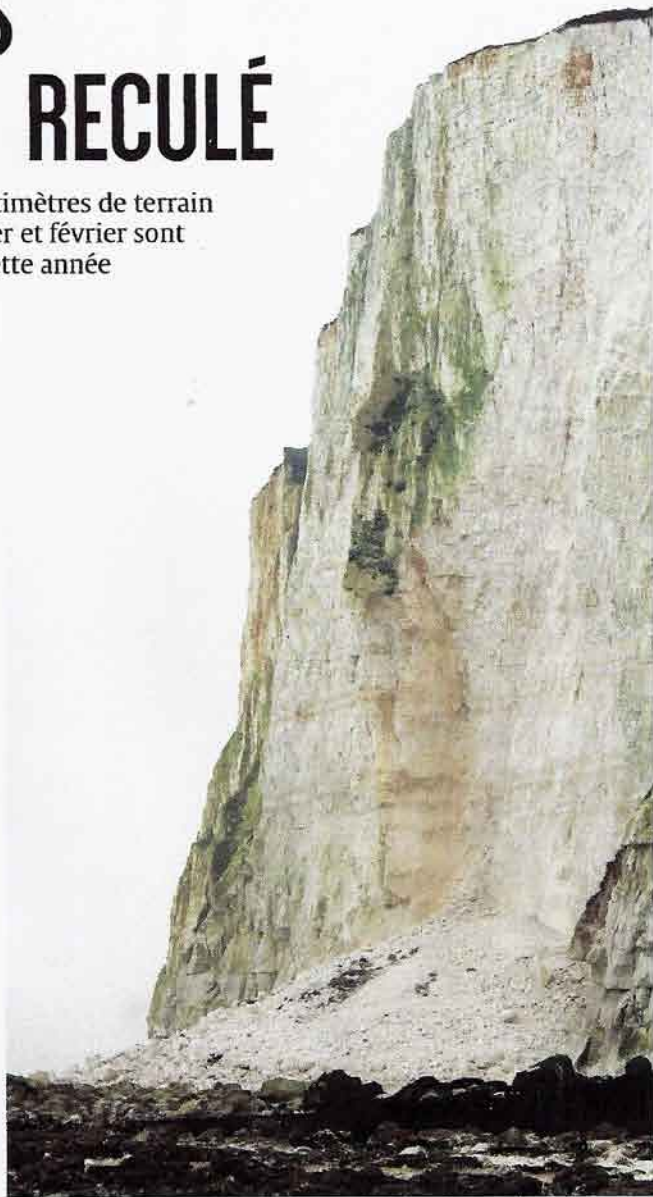
vier et février sont des mois critiques. Car après les infiltrations d'eau, les périodes de gel et de dégel sont propices à provoquer ces éboulements. Les anciens, eux, savaient qu'on ne construisait pas sur les falaises ».

Dans le Bois-de-Cise voisin, l'éboulement du début de semaine à Mers-les-Bains rappelle à tous les riverains de la falaise qu'ils habitent une maison sans avenir. Une douzaine de propriétés y sont classées en zone rouge selon le plan de prévention des risques naturels. « Nous sommes en zone rouge, officiellement depuis un mois », explique celui que nous appellerons Pierre. Ses 300 m² avec vue imprenable sur la mer et les falaises sont menacés, depuis toujours... « C'est toujours très inquiétant, bien sûr. Mais je suis la troisième génération. Et depuis 40 ans que je vis ici à temps complet, j'ai vu reculer le trait de côte d'un mètre peut-être. Je pense que je serai mort, mes enfants aussi, avant que la maison ne tombe ».

Ludovic Deburme, dont l'ancienne baraque de pêcheur est située quelques maisons en aval, est lui beaucoup plus alarmiste. En avril dernier, une partie de son jardin est tombée. « C'est compliqué pour moi d'investir dans la maison. On ne peut pas trop penser au futur, ce n'est pas quelque chose que je pourrai transmettre à mes enfants. Huit à 10 mètres du jardin sont aujourd'hui condamnés. La maison est à une quinzaine de mètres du bord. Un nouvel éboulement, et je pense que nous devons partir, sans être indemnisés », explique-t-il. Laisant derrière lui des souvenirs et une histoire personnelle qui ne se monnaient pas. ■ MATTHIEU HERMITE

DES PUIITS CONTRE LES INFILTRATIONS

Le plan de prévention des risques naturels à Ault prévoit notamment, pour la douzaine de maisons du Bois-de-Cise situées en zone rouge, la construction de puits étanches pour lutter contre les infiltrations d'eau ; ces mêmes infiltrations qui seraient responsables « à 80 % selon les experts » du recul des falaises. Ces puits permettraient de capter et emprisonner les infiltrations. Ils seraient vidés à la charge des propriétaires. Le projet piloté par un Spac, estimé à 250 000 € – si l'on inclut également la création de deux bassins de rétention – est au stade des études. Et « les études durent longtemps », cingle Bernard Motuelle, président de l'association Ault environnement. D'ici là, la falaise aura encore reculé.



Après l'éboulement massif des falaises du Tréport, celles de Mers-les-Bains viennent de laisser chuter un impressionnant volume de crabe.